

Principales conditions d'inscription - Année scolaire 2018-2019 (Détails, voir brochure ou site internet)

STATUT	Droit d'inscription	ASBL ¹	DOCUMENTS A FOURNIR
--------	---------------------	-------------------	---------------------

Tout élève doit fournir une PHOTOCOPIE de sa carte d'identité ou de son passeport, au format A4

Adultes : Elève de + de 18 ans (né avant le 15/10/2000)	184€	15 € ou 25 €	
Ados : Elève de 12 à 18 ans (né entre le 15/10/2000 et le 31/12/2006)	74€	15 € ou 25 €	
Etudiants : Elève ayant + de 18 ans, étudiant en CFWB	74€	15 € ou 25 €	- Attestation de fréquentation scolaire ou copie carte d'étudiant (2018-2019)

Conditions d'exemption du droit d'inscription :

Enfants : Elève de 5 à 12 ans (né après le 31/12/2006)	0€	15 € ou 25 €	
Etudiants de + de 12 ans inscrits en primaire	0 €	15 € ou 25 €	- Certificat de fréquentation de l'enseignement primaire (2018-2019)
3 ^{ème} enfant inscrit en Académie (le plus jeune)	0 €	15 € ou 25 €	- Composition de ménage récente - Annexe H5 des 2 autres enfants inscrits en Académie (2018-2019)
Personne bénéficiant d'un revenu d'intégration	0 €	15 € ou 25 €	- Attestation CPAS datée et signée de septembre 2018
Enfant à charge d'une personne bénéficiant d'un revenu d'intégration et ayant le statut de chef de ménage	0 €	15 € ou 25 €	- Composition de ménage récente - Attestation du C.P.A.S. signée et datée de septembre 2018 - Attestation de la caisse d'allocations familiales du parent attributaire des allocations familiales
Chômeur complet indemnisé	0 €	15 € ou 25 €	- Numéro national - Attestation de l'ONEM /CAPAC / Syndicat datée de septembre 2018
Enfant à charge d'un chômeur complet indemnisé chef de ménage	0 €	15 € ou 25 €	- Numéro national du parent chômeur - Composition de ménage récente - Attestation de la caisse d'allocations familiales du parent attributaire des allocations familiales - Attestation de l'ONEM / CAPAC/ Syndicat du parent au chômage
Elève handicapé	0 €	15 € ou 25 €	- Attestation du SPF Sécurité sociale, de l'AViQ (Wallonie) ou du Service PHARE (Bruxelles)
Enfant à charge d'un handicapé	0 €	15 € ou 25 €	- Composition de ménage récente - Attestation du SPF Sécurité sociale, de l'AViQ (Wallonie) ou du Service PHARE (Bruxelles)
Pensionné sous statut GRAPA	0 €	15 € ou 25 €	- Attestation de l'Office National des Pensions
Demandeur d'emploi en période de stage d'attente	0 €	15 € ou 25 €	- Attestation du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB
Etudiant en humanités artistiques en CFWB	0 €	15 € ou 25 €	- Attestation d'inscription dans l'E.S.A.H.R. (2018-2019)

¹ ASBL de l'académie d'Audergem, "Gestes et Création" : la cotisation s'élève à 15€/individuel ou 25€/famille. Ses actions sont reprises sur le site et dans la brochure.